



Chamonix, le 30 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ATMB conforte son rôle d'acteur majeur de la desserte de la Haute-Savoie

ATMB prend en charge la RN205 et programme 150 millions d'euros d'investissements sur son réseau.

Conformément à la loi votée le 22 septembre à l'Assemblée nationale, l'Etat confie à ATMB la Route Blanche (RN205) à compter du 1^{er} avril 2010. Cette décision intervient dans le cadre de l'allongement du contrat de concession de l'Autoroute Blanche à 2050. La décision d'intégrer une route nationale dans un contrat de concession autoroutier est une première en France. La Route Blanche conservera son statut de route nationale express sans péage.

Grâce à l'allongement de ses concessions, ATMB sera en mesure de maintenir un haut niveau d'investissements sur son réseau avec plus de 150 millions d'euros programmés entre 2010 et 2014, dont 30 millions d'euros pour la RN205. L'objectif : assurer un haut niveau de sécurité, de qualité de service et optimiser l'intégration environnementale de son réseau.

De Châtillon-en-Michaille à Courmayeur : ATMB au cœur de la desserte de la Haute-Savoie

« L'allongement de la durée de nos concessions¹ conjugué à la prise en charge de la Route Blanche nous permet d'inscrire notre action dans la durée au service des Haut-Savoyards. Fort d'un réseau continu de Châtillon-en-Michaille à Courmayeur, notre mission est triple : assurer un haut niveau de sécurité, accroître notre qualité de service et optimiser l'intégration environnementale de l'Autoroute et de la Route Blanche en partenariat avec l'Etat et les collectivités.

Concrètement, ces ambitions seront portées par nos équipes, avec le recrutement de près de 30 personnes dans le cadre de l'intégration de la Route Blanche et une politique d'investissements soutenue avec 150 millions d'euros programmés entre 2010 et 2014 pour l'ensemble de notre réseau », explique Gérard de Pablo, président d'ATMB.

Une première en France pour une route nationale

« La décision d'intégrer une route nationale dans un contrat de concession autoroutier est une première en France. La Route Blanche (RN205 entre le Fayet et Chamonix) conservera son statut de route nationale express sans péage », précise Jean-Paul Chaumont, directeur général d'ATMB.

Route Blanche : ATMB se mobilise pour assurer un haut niveau de sécurité et de service

Plus de 30 millions d'euros d'investis sur la Route Blanche entre 2010 et 2014

Sur la base d'un diagnostic réalisé par le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement et dans la continuité des chantiers engagés par la DIR-Centre Est², le programme d'investissements défini par ATMB représente près de 30 millions d'euros sur cinq ans. Ces travaux permettront d'entretenir et de moderniser les infrastructures de la Route Blanche, mais aussi de déployer de nouveaux équipements.

o La sécurité au cœur des priorités

La sécurité représente 20 millions d'euros sur les 30 millions programmés. Les chantiers porteront principalement sur les chaussées -une douzaine de zones bénéficieront ainsi de revêtements neufs- pour accroître l'adhérence des véhicules et le confort de conduite. Le viaduc des Egratz et les 120 ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, etc.) feront l'objet de chantiers d'entretien dès 2011. Le programme de travaux des tunnels du Châtelard et des Chavants concernera notamment la ventilation, les équipements dynamiques et leur intégration au système de pilotage informatisé des équipements de l'autoroute (poste de contrôle SIERRA).

¹ Le 22 septembre, le Parlement a voté la loi qui prévoit l'allongement de la durée contrat de concession de l'Autoroute Blanche de 2015 à 2050. En 2008, le Parlement avait également ratifié le traité avec l'Italie prolongeant le contrat de concession du Tunnel du Mont Blanc de 2035 à 2050.

² Direction interrégionale des routes Centre-est

Pour la prévention des risques naturels (chutes de pierre, glissements de terrain...), des travaux d'entretien et de pose de filets, grillages et contreforts seront réalisés. Toujours pour la protection des conducteurs, près de 15 km de glissières de sécurité seront installées et la signalisation des virages renforcée à travers la mise en place de chevrons, balises et marquage au sol.

○ *La qualité de service*

Pour apporter une information trafic en temps réel, ATMB déploiera des panneaux électroniques à messages variables aux points stratégiques de la Route Blanche. En outre, les usagers bénéficieront des services d'Autoroute Info sur FM 107.7.

Les 38 bornes du réseau d'appel d'urgence seront adaptées afin de les connecter, tout comme les 30 caméras déjà en place, au poste de contrôle de l'autoroute, notamment pour l'assistance des clients en cas de panne ou d'accident.

De plus, pour accroître la lisibilité de la Route Blanche, la signalisation directionnelle (sorties, aires, etc.) sera renforcée. Enfin, des stations de comptage du trafic et de mesures météorologiques seront implantées afin d'optimiser la fluidité de la circulation, notamment en période hivernale.

○ *L'intégration environnementale*

Une étude globale d'intégration environnementale sera conduite par ATMB en partenariat étroit avec l'Etat et les collectivités locales. Celle-ci portera notamment sur les protections contre le bruit, la ressource en eau ou encore le déploiement de solutions alternatives de transport. Cette démarche sera globale et concernera la Route Blanche mais aussi l'Autoroute Blanche.

ATMB mobilisera près de 50 personnes pour 20 km et créera deux bases opérationnelles aux Egratz et à Chamonix

La gestion des 20 km de la Route Blanche sera intégrée à l'Autoroute Blanche. Elle impliquera le recrutement de près de 30 collaborateurs pour ATMB. Au total, près de 50 personnes seront mobilisées pour conduire les travaux, surveiller les deux tunnels, gérer la circulation, assurer la viabilité hivernale, mais aussi assister les conducteurs en cas d'incident ou leur apporter l'information trafic depuis le PC de l'Autoroute Blanche. L'objectif : assurer un haut niveau de sécurité et de qualité de service 24h/24. 27 agents seront dédiés à l'entretien et à la patrouille en été, 31 en hiver.

ATMB a proposé aux agents actuellement en charge de la RN205 de rejoindre ses équipes. L'expérience des agents de la DIR-Centre Est permettra un partage des savoir-faire avec les collaborateurs de l'autoroute.

Les équipes seront basées à Bonneville, aux Egratz (dans le bâtiment actuel de la DIR-Centre Est qui sera rénové dès 2010), et à Chamonix, où des bâtiments seront construits. En attendant la mise en service de ces nouveaux locaux, l'actuel bâtiment du Fouillis sera utilisé.

150 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble du réseau entre 2010 et 2014

L'allongement de la durée des contrats de concession de l'autoroute et du tunnel représente une décision majeure pour l'équilibre économique d'ATMB. Cette mesure permet à ATMB d'inscrire son action dans la durée en maintenant un haut niveau d'investissements sur l'Autoroute Blanche, le Tunnel du Mont Blanc et la Route Blanche. Ainsi, 150 millions d'euros seront engagés entre 2010 et 2014 pour la sécurité, la qualité de service et le respect de l'environnement.

A titre d'exemple, à l'**Autoroute Blanche**, ATMB engagera, parmi les plus gros chantiers, un plan décennal de rénovation des chaussées, la création de refuges au niveau de la bande d'arrêt d'urgence ou un programme pour accroître la qualité d'accueil sur ses aires. L'année 2011 marquera également le début des travaux du centre d'entretien et du poste de commandement de Bonneville selon la démarche Haute Qualité Environnementale®.

Au Tunnel du Mont Blanc, les investissements porteront notamment sur la mise en service en 2011 d'un nouveau système de pilotage des équipements de sécurité. Par ailleurs, des travaux de chaussées seront engagés. En matière de qualité de service, une seconde voie sera créée côté français sur les 600 derniers mètres de la rampe d'accès du tunnel afin d'améliorer le passage des véhicules légers. Autre exemple, la mise en place d'un filtre à particules, dont les travaux débiteront en 2010, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air dans la vallée de Chamonix.

Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc est une entreprise dont le capital est détenu à 84 % par l'État et les collectivités. Elle est concessionnaire :

- des 110 km de l'Autoroute Blanche (A40) en Haute-Savoie qui relie Bellegarde au Fayet. Elle accueille un trafic moyen journalier de 22 366 véhicules, dont 88 % de véhicules légers. L'Autoroute Blanche regroupe 391 personnes.
- du Tunnel du Mont Blanc avec la Société Italienne du Tunnel du Mont Blanc. Depuis 2002, l'exploitation du tunnel est confiée à un groupement européen d'intérêt économique. Il accueille un trafic moyen journalier de 4 895 véhicules composé à 66 % de véhicules légers. Le GEIE-TMB regroupe 245 collaborateurs.

La Route Blanche compte 4 aires de services et de repos, 43 ponts et viaducs, dont le viaduc des Egratz long de 1 470 m et haut de 68 m. Elle comporte également deux tunnels de 420 m et de 1 015 m. La RN205 accueille un trafic moyen journalier de 17 100 véhicules, dont 86,7% de véhicules légers.

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier - Direction de la communication ATMB - Tél. : 04 50 25 20 51 – 06 74 40 41 11 – celine.coudurie@atmb.net
Fergus Mordacq pour ATMB - Tél. : 04 50 33 98 50 / 06 62 73 74 14
www.atmb.net